

Burundi : Libération du militant des droits de l'Homme Germain Rukuki

@rib News, 01/07/2021 - Source Agence Anadolu - Rukuki avait été condamné en avril 2018 par le Tribunal de grande instance de Bujumbura à 32 ans de prison. Le militant des droits de l'homme, Germain Rukuki, a été libéré mercredi après-midi, après quatre ans de détention dans la prison de Ngozi au nord du Burundi, a-t-on appris de sources concordantes.

Les défenseurs des droits humains se sont réjouis de cette libération. « Germain Rukuki est, enfin, libre après quatre ans de détention. Nous remercions tous ceux qui se sont investis pour sa libération », a déclaré Pacifique Nininahazwe, un des ardents défenseurs des droits de l'homme au Burundi. Via son compte twitter, Front line defenders (FLD), une ONG des droits de l'homme œuvrant en Afrique de l'est a, pour sa part, salué « la libération du défenseur des droits humains, Germain Rukuki ». L'Ambassadeur Claude Bochu, Représentant de l'UE au Burundi, s'est également félicité de cette libération. « C'est une heureuse nouvelle pour lui, ses proches et les droits de l'homme au Burundi », a-t-il déclaré jeudi sur son compte twitter. Germain Rukuki est un ancien militant de l'Association des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Burundi). Il avait été arrêté à Bujumbura par des agents du Service des renseignements burundais pour le motif d'atteinte à la sûreté de l'État. Jugé coupable de « participation à un mouvement insurrectionnel visant à changer le régime, assassinat de policiers et militaires et dégradation de biens publics que privés », Germain Rukuki avait été condamné en avril 2018 par le Tribunal de grande instance de Bujumbura à une lourde peine de 32 ans de prison. Le 4 juin dernier, la cour d'appel de Ntahangwa en mairie de Bujumbura a réduit sa peine à seulement une année de détention, mais cette décision n'a été annoncée publiquement que le 21 juin. Sa condamnation a été contestée par plusieurs associations des droits de l'homme.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});